APRÈS ART. 20 N° CF280

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

AMENDEMENT

N º CF280

présenté par

M. Cesarini, M. Daniel, M. Kerlogot, Mme De Temmerman, M. Cabaré, Mme Fontenel-Personne et M. Claireaux

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.